



La prévention s'organise pour éradiquer l'épidémie du tabagisme

Paris, le 18 mai – Interrogée ce matin, la ministre de la Santé, **Marisol Touraine**, a déclaré qu'un **Fonds de prévention doté de 32 millions d'euros** allait être créé cette année par voie de décret.

C'est une grande nouvelle que les associations applaudissent !

En effet, parmi les raisons qui expliquent la mauvaise situation de la France au niveau de la prévalence et de la consommation tabagique, figure l'absence d'accompagnement, de contrôle et d'évaluation des mesures adoptées. **Cette situation résulte de la faiblesse majeure et structurelle des moyens financiers dévolus à cette cause.**

Alors que le Programme National de Réduction du tabagisme a pour objectif de faire sortir progressivement notre pays du tabac et de favoriser l'émergence d'une génération sans tabac, **la mise en place d'un mécanisme simple et vertueux abondant un fonds de prévention tabac est la condition impérative pour réduire durablement la consommation.**

Ce Fonds de prévention doit impérativement financer les actions concrètes prévues par la Convention-Cadre pour la Lutte Anti-Tabac de l'Organisation Mondiale de la Santé : **la prévention, la recherche, l'accompagnement, le suivi et la veille ainsi que, l'évaluation des mesures** etc.

L'Alliance contre le tabac et ses partenaires saluent cette initiative plébiscitée par 85% des Français, tout en rappelant que **ce Fonds doit être abondé de manière pérenne en impliquant financièrement les fabricants de tabac** qui profitent, en France, de marges bénéficiaires parmi les plus élevées au monde, sur le principe économique du « pollueur-payeur ».

Contacts presse:

Alliance contre le tabac - Clémence Cagnat-Lardeau (Directrice) : 06 50 54 69 06

CNCT - Comité National contre le Tabagisme – Emmanuelle Béguinot (Directrice) : 06 18 36 84 87

DNF – Les Droits des Non-Fumeurs – Stephen Lequet (Chargé des relations institutionnelles) : 06 15 39 26 76

A propos de l'Alliance contre le tabac

L'Alliance contre le tabac, mise en place par le Pr. Maurice Tubiana est une fédération d'associations regroupant aujourd'hui une trentaine de membres et de personnalités intervenant dans la lutte contre le tabagisme qui contribue, aux niveaux national et international, à l'application des recommandations de la Convention-Cadre de l'OMS de lutte Anti-Tabac (CCLAT), signée et ratifiée par la France en 2004. L'association soutient des actions d'information et de prévention, promeut une application rigoureuse de la réglementation, et exhorte les pouvoirs publics à un engagement à la hauteur du nombre de décès que le tabagisme provoque...

Les membres de l'Alliance : http://www.alliancecontreletabac.org/nos_membres.html

Suivez nous

sur twitter [@FranceSANStabac](https://twitter.com/FranceSANStabac)

et facebook <https://www.facebook.com/Francesanstabac/>